



# Commune de Chavannes-de-Bogis

## MUNICIPALITE

Tél. 022 960 75 00  
Fax 022 960 75 05  
greffe@chavannes-de-bogis.ch

### PREAVIS MUNICIPAL N° 5/18

#### Demande de crédit de CHF 116'000. — TTC pour les travaux routiers relatifs au prolongement du trottoir depuis le chemin des Vergers jusqu'au cimetière

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **A. Préambule**

Lors de l'attribution du mandat concernant ces travaux, la Municipalité a défini les objectifs suivants :

- Réaliser un trottoir permettant la jonction entre le trottoir existant le long du Chemin des Vergers et le cimetière.
- Améliorer, si possible, les girations du carrefour entre le Chemin du Jura et le Chemin des Vergers.

#### **B. Situation existante**

Actuellement, les piétons provenant du trottoir du Chemin du Jura se retrouvent au niveau du cimetière sans trottoir. Pour poursuivre leur chemin, soit ils empruntent la banquette herbeuse, soit ils doivent passer par les chemins privés.

L'angle Genève/Lac du carrefour Chemin des Vergers / Chemin du Jura est endommagé par des véhicules mordant sur le bas-côté lors de leurs girations.

#### **C. Description des travaux prévus**

- Déplacer les barrières bois derrière le futur trottoir.
- Réalisation d'un trottoir d'une largeur de 180cm (y compris bordures) comprenant le décapage de la terre végétale, la creuse, l'encaissement, la pose des bordures et la mise en œuvre des revêtements.
- Légère amélioration du carrefour en modifiant la courbe dans le sens Chemin des Vergers → Chemin du Jura.

#### D. Démarches administratives

Après validation du Voyer de l'arrondissement Ouest, une enquête publique via la CAMAC sera réalisée car il s'agit d'un projet de peu d'importance sans modification de la configuration de la route ce qui ne nécessite pas d'examen préalable des Services de l'Etat.

La mise en soumission a été effectuée conformément à la Loi sur les Marchés Publics (appel d'offre sur invitation).

#### E. Aspects fonciers

Ces travaux s'inscrivent à cheval entre le domaine public et une zone d'utilité publique. Une servitude de passage public sera inscrite pour l'emprise sur la parcelle 20 (parcelle privée communale).

#### F. Coût des travaux

Le budget définitif a été établi sur la base d'une mise en soumission auprès de trois entreprises de génie civil de la région.

Travaux de génie-civil.	Fr.	75'000. —
Travaux paysagers de remise en état après travaux.	Fr.	5'000. —
Honoraires pour prestations géométriques (inscription de la servitude).	Fr.	1'200. —
Honoraires d'ingénieur pour phase d'étude (levé du terrain, plans projets et soumissions).	Fr.	8'100. —
Honoraires d'ingénieur pour phase d'exécution (plans d'exécution, direction des travaux et mise en service)	Fr.	9'700. —
Divers imprévus (environ 10%).	Fr.	8'000. —
<b>Total des travaux HT</b>	<b>Fr.</b>	<b>107'000. —</b>
TVA 7.7 %	Fr.	8'239. —
<b>Total des travaux TTC</b>	<b>Fr.</b>	<b>115'239. —</b>
<b>Total des travaux TTC arrondi à :</b>	<b>Fr.</b>	<b>116'000. —</b>

## G. Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### Le Conseil communal de Chavannes-de-Bogis

- Vu le préavis municipal N° 5/18
- Oui le rapport de la Commission des finances
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour

#### décide

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 116'000. — pour les travaux routiers relatifs au prolongement du trottoir depuis le Chemin des Vergers jusqu'au cimetière,
- d'amortir cette somme par le compte « Réserves pour des constructions futures »,
- d'autoriser la Municipalité à emprunter si nécessaire.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 8 octobre 2018.

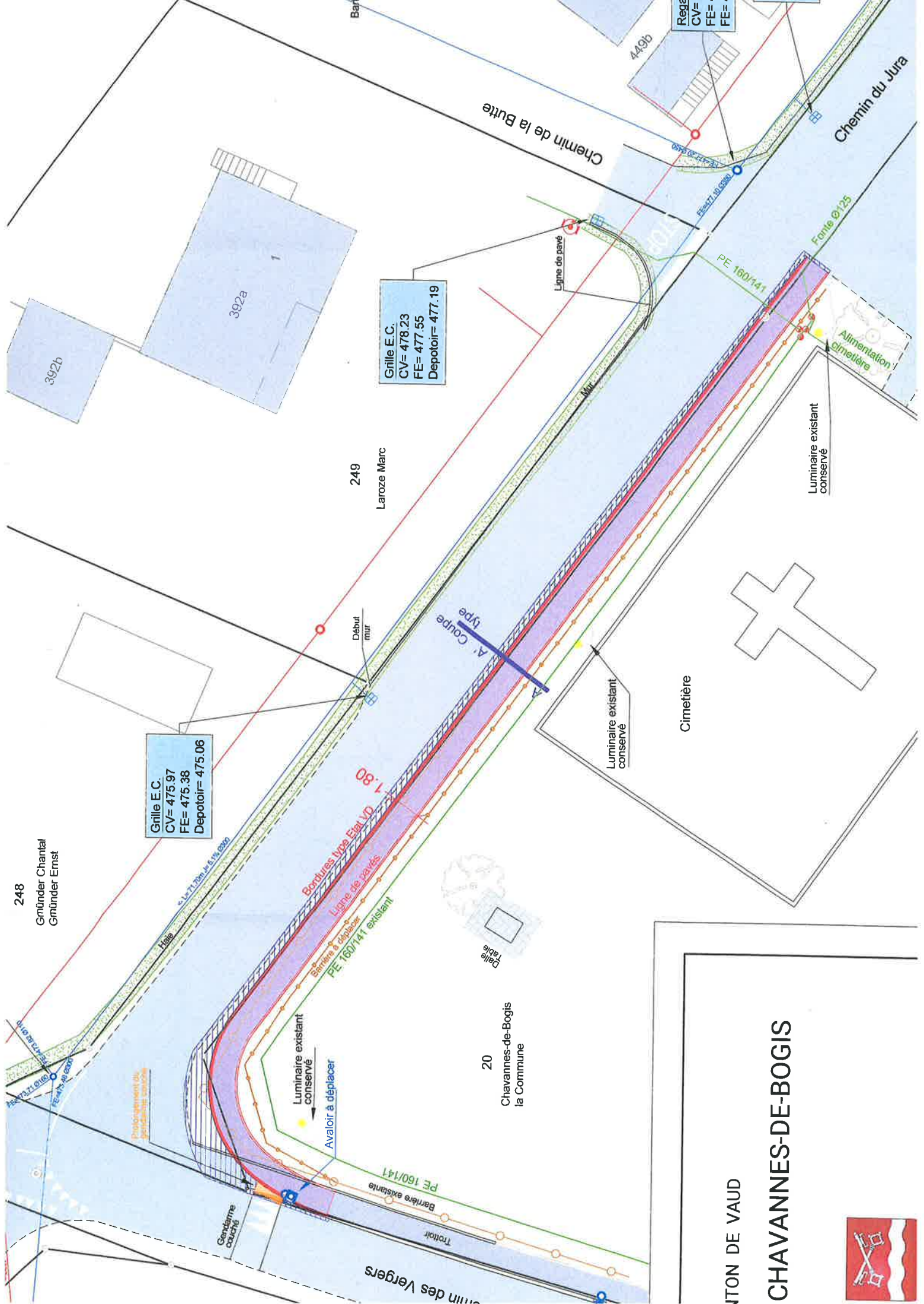
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

**Alain BARRAUD**  
Syndic



**Catherine AEBI**  
Secrétaire municipale

- *Plan de situation*



Grille E.C.  
 CV= 475.97  
 FE= 475.38  
 Depotoir= 475.06

Grille E.C.  
 CV= 478.23  
 FE= 477.55  
 Depotoir= 477.19

CHAVANNES-DE-BOGIS

TON DE VAUD



20  
 Chavannes-de-Bogis  
 la Commune

248  
 Gmünder Chantal  
 Gmünder Ernst

249  
 Laroze Marc

Luminaire existant conservé

Luminaire existant conservé

Cimetière

Chemin du Jura

Chemin de la Butte

Chemin des Vergers

Caniveau couché

Dispositif de fondation

Barrière existante

Trottoir

Dalle

Table

Luminaire existant conservé

Avaloir à déplacer

Extrême à déplacer

PE 160/141 existant

Ligne de pavés

Bordure type Eja.VD

1.80

Début mur

A Coupe type

Ligne de pavé

Mur

PE 160/141

Alimentation cimetière

Fronte Ø 125

Regal  
 CV= 4  
 FE= 4  
 FE= 4

44-9b

392a

392b

Barre

248

249

20

248

248

248

248